

Chaque fois
qu'elle dépense
100 francs,
Vevey consacre:

Plus haut poste:
Péréquation
intercommunale
14,60 frs

| | |
|---|------------------|
| ■ Péréquation intercommunale ⁶ | 14,60 frs |
| ■ Services sociaux, crèches: | 14,13 frs |
| ■ Facture sociale cantonale | 14,07 frs |
| ■ Administration et autres charges | 9,30 frs |
| ■ Bâtiments, forêts | 9,14 frs |
| ■ Culture, sports, loisirs | 8,58 frs |
| ■ Formation, écoles | 6,36 frs |
| ■ Voirie, routes, espaces verts | 6,08 frs |
| ■ Services techniques | 4,28 frs |
| ■ Sécurité | 3,70 frs |
| ■ Ordures ménagères et déchets, égouts | 3,54 frs |
| ■ Transports publics | 3,15 frs |
| ■ Charges financières ⁵ | 1,96 fr |
| ■ Personnel et assurances | 1,11 fr |
| ■ Services industriels ⁷ | 0 fr |



VEVEY

Hab. 19'829

Total des charges 2017

145'498'344

| | 2017 | 2016 | écart |
|-------------------------------|------------|------------|-------|
| Résultats ¹ | 125'568 | -5'802'803 | 102% |
| Autofin. ² | 13'542'371 | 3'764'266 | 260% |

Dettes/hab.³ 7'746 **Recettes fiscales par habitant**⁴ 3'788

«Ouf!» Etienne Rivier (PLR), municipal des finances, est soulagé. Pour la première fois depuis 2010, la Ville retrouve les chiffres noirs. Un bénéfice brut de 3,8 mios, une marge d'autofinancement de plus de 13 mios, une diminution de la dette de plus de 5 mios, une réduction de 2 mios du solde des déficits cumulés et une nouvelle réserve de 1,5 mio pour faire face aux aléas de la péréquation financière. Le tout avant même l'entrée en force de la hausse de trois points d'impôts décidée pour 2018. Le budget tablait sur une perte de 3 mios. Comment expliquer ce changement de décor? «Grâce à des revenus exceptionnels et notamment des successions, la Commune a engrangé, en impôts, 7,2 mios de plus qu'en 2016, explique l'édile. L'administration a également bien maîtrisé ses dépenses. Certains engagements ont été retardés.» Cette embellie est toutefois à nuancer. La dette brute s'élève à 188 mios, pour un plafond d'endettement de 275 mios. En légère baisse de 331 frs, la dette nette par habitant demeure quant à elle toujours élevée, 7'746 frs, au regard de la moyenne cantonale de 3'497 frs. A noter encore, le découvert reporté au bilan, qui reste au-dessus de 14,4 mios. La RIE III pourrait coûter 4,8 mios à la Ville. «Si le Canton débloque les 50 mios comme proposé au Grand Conseil, ce montant pourrait diminuer d'1,5 mio, explique Etienne Rivier. Un peu par hasard, nous avons augmenté les impôts au bon moment.» Sur le plan des investissements, Vevey la Jolie devra déboursier près de 90 mios dans les années à l'avenir, notamment pour le nouveau collège, actuellement devisé à 62 mios. «La Ville peut tout faire dans la mesure où les grandes dépenses sont étalées, estime Etienne Rivier. L'erreur serait de les cumuler comme en 2011, année catastrophique. Une ville rayonnante a un coût et Vevey devra toujours faire attention à son budget, car elle tient à sa politique culturelle et sociale. Tout ça ne tombe pas du ciel!»